

CONTRÔLEZ LES ARMES

2006 : une année décisive pour l'adoption d'un traité sur le commerce des armes

Index AI : POL 30/001/2006

ÉFAI

Embargo : lundi 9 janvier 2006 (00 h 01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapports sur les conséquences des transferts d'armes vers Haïti, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone, publiés dans le cadre de la campagne Contrôlez les armes par Oxfam International, Amnesty International et le Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL)

Les gouvernements doivent cette année donner un coup de fouet aux négociations visant à mettre sur pied un traité international sur le commerce des armes, ont déclaré les organisateurs de la campagne *Contrôlez les armes* ce lundi 9 janvier 2006, alors que les Nations unies ont lancé leur premier grand bilan sur le contrôle des armes légères sur cinq ans.

Les contrôles sur les armes actuellement en vigueur se révèlent impuissants à protéger les civils innocents ; c'est ce qui ressort de trois rapports s'intéressant au coût humain des transferts d'armes vers Haïti, la République démocratique du Congo (RDC) et la Sierra Leone, publiés ce jour dans le cadre de la campagne *Contrôlez les armes*.

Cette semaine, à New York, les Nations unies organisent une réunion destinée à préparer le terrain pour une conférence historique sur le contrôle des armes légères, prévue au mois de juin.

« En 2006, le monde doit faire un choix. Soit il continue d'ignorer l'énorme coût humain de la prolifération des armes, soit il se décide enfin à agir afin de contrôler leur commerce, a déclaré Barbara Stocking, directrice d'Oxfam. Qui d'autre qu'un criminel vendrait sciemment une arme à un meurtrier ? Et pourtant les gouvernements vendent des armes à des régimes dont on sait qu'ils bafouent les droits humains ou à des pays où ces armes finissent dans les mains de criminels de guerre. »

Il n'existe aucun accord international global régissant le transfert des armes. En revanche, un traité mondial juridiquement contraignant régleme le transfert entre pays de produits tels que les os de dinosaures ou les timbres postaux de collection.

Les organisateurs de la campagne *Contrôlez les armes* engagent tous les États membres des Nations unies rassemblés cette semaine à préparer le terrain et à définir un ensemble de principes régissant la vente d'armes à l'échelon de la planète – sur lesquels pourra se fonder un traité.

« Alors qu'elles produisent très peu d'armes, Haïti, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone sont submergées par les armes, utilisées afin de tuer, mutiler, déplacer et appauvrir des centaines de milliers de personnes. À de multiples reprises, les tentatives de maintien de la paix se sont heurtées au manque de détermination des gouvernements à instaurer des contrôles efficaces sur les armes. Au nom des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent dans la crainte permanente de la violence armée, les dirigeants du monde entier doivent saisir cette occasion historique d'ouvrir les négociations relatives à un traité sur le commerce des armes », a fait valoir Denise Searle, directrice générale de la Communication et du Travail de campagne à Amnesty International.

En Haïti, la violence armée qui fait rage dans la capitale Port-au-Prince menace de compromettre l'organisation d'élections fiables et pacifiques au cours des prochains mois. Depuis la fuite du président Aristide en février 2004, l'élection présidentielle qui devait avoir lieu en ce mois de janvier a été reportée pour la quatrième fois.

Le rapport sur Haïti livre le témoignage d'Yvonne, vingt-neuf ans, habitant Port-au-Prince. Elle raconte comment elle a été agressée le 18 août 2005 :

« Un groupe de bandits est venu chez moi. Ils avaient des mitrailleuses, beaucoup d'armes. Ils m'ont battue et violée. Avant, il n'y avait pas une telle violence. Les gangsters tuent des gens et les policiers aussi. Les femmes sont constamment violées. »

D'après le rapport sur la Sierra Leone, l'embargo sur les armes décrété par les Nations unies au cours de la guerre civile qui a fait rage de 1991 à 2002 a été largement violé. La mosaïque des contrôles inefficaces actuellement en vigueur a permis aux marchands d'armes peu scrupuleux de trouver rapidement le moyen de le contourner.

« Les civils en Sierra Leone, en RDC et en Haïti, comme dans bien d'autres pays, ont été submergés par une vague de meurtres, de viols et d'enlèvements, atrocités nourries par le commerce non réglementé des armes. Ces victimes ne peuvent pas personnellement faire pression sur les politiciens pour qu'ils décident de lutter contre les transferts d'armes irresponsables, mais leurs voix, et celles des centaines de milliers de personnes dont les vies sont chaque année ruinées par la violence

armée, doivent être entendues », a conclu Rebecca Peters, directrice du Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL).

Complément d'information

La campagne [Contrôlez les armes](#) est une initiative menée conjointement par Amnesty International, Oxfam International et le RAIAL. Elle a pour objectifs de limiter la prolifération et l'utilisation abusive des armes à feu, et de convaincre les gouvernements d'adopter un traité contraignant sur le commerce des armes. ●

Pour en savoir plus ou obtenir un exemplaire des rapports, veuillez contacter :

– Amnesty International : James Dyson au + 44 (0) 2074135831 ; portable : + 44 (0) 7795628367.

– Oxfam : Clare Rudebeck au + 44 (0)1865 472 530 ; portable : + 44 (0) 7769 887 139 ; crudebeck@oxfam.org.uk.

– RAIAL : Anthea Lawson : jusqu'au 7 janvier au + 44 (0) 7900 242 869, après le 7 janvier au + 1 347 220 2916.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>